

**Le Symop appelle les candidats à l'élection présidentielle
à s'emparer des enjeux industriels, dans un contexte
où le dispositif fiscal du suramortissement en faveur de l'industrie française s'arrête le
14 avril 2017.**

Introduite en 2015 dans la loi dite « Macron », le dispositif d'amortissement supplémentaire sur les investissements industriels s'arrêtera partiellement le 14 avril prochain. Désormais, seuls les biens d'équipement ayant fait l'objet d'une commande assortie du versement d'un acompte de 10% avant cette date, à condition que l'acquisition intervienne dans les 24 mois suivant la date de la commande, seront éligibles.

Le Symop appelle à l'introduction d'un nouveau dispositif simple et pérenne de soutien à la modernisation de l'industrie, comme la mesure de suramortissement.

La fin d'une mesure efficace initiée par le Symop

Le Symop, organisation professionnelle des créateurs de solutions industrielles, qui a contribué à l'élaboration de cette mesure notamment en objectivant le retard industriel et le déficit d'investissement français par rapport à ses voisins européens, ne peut que regretter cette situation. Le suramortissement, qui permettait aux d'entreprises d'amortir leurs investissements à hauteur de 140 %, commençait à produire ses effets.

En effet, selon l'INSEE, « Parmi tous les achats en biens d'équipements, les plus concernés a priori par la mesure de suramortissements ont été plus dynamiques », en citant les ventes de machines-outils, en progression de 6,1 % au troisième trimestre 2015. Ce dispositif a contribué à la nécessaire modernisation de l'outil productif français.

Cette mesure a donc tenu ses promesses ; il convient donc au futur gouvernement de la réintroduire pour donner du souffle aux entreprises et contribuer à améliorer l'économie du pays et de la balance commerciale en permettant l'augmentation de la production en France.

« En décembre dernier le Gouvernement a décidé d'une prolongation partielle du suramortissement. Les ETI et les PME industrielles françaises regrettent cette décision qui ne répond pas pleinement à leurs deux besoins : un réel soutien à l'investissement et une stabilité du cadre juridique et fiscal. Nos entreprises ont besoin de ces deux éléments pour aller à la conquête des marchés européens et internationaux, et ainsi faire de la France une nouvelle terre de production, d'excellence industrielle et d'emplois qualifiés » insiste Constant BENARD, président du Symop.

Le Symop lance un appel aux candidats aux élections présidentielles

A quelques semaines des élections présidentielles, le Symop lance donc de nouveau un appel aux des candidats à s'emparer des enjeux industriels. La publication du Manifeste pour l'Investissement productif en octobre dernier était une première alerte. Il les invite notamment à se prononcer autour de deux thématiques étroitement liées :

- l'aide à la modernisation industrielle qui passe par la réintroduction d'un dispositif simple et durable de suramortissement,
- et la formation professionnelle, pour que les salariés montent en compétence en se formant à la maîtrise des équipements qui seront introduits demain dans les usines modernes, agiles et connectées de l'Industrie du Futur.

Contacts presse :

Agence Confluence

Olivia de Catheu - 01 40 07 34 25 – olivia.decatheu@comfluence.fr

Sylvain Camus - 01 40 07 98 25 – sylvain.camus@comfluence.fr

Le Symop, organisation professionnelle des créateurs de solutions industrielles, est l'un des principaux membres de la Fédération des Industries Mécaniques (FIM). Ses 270 entreprises regroupent 16 500 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros. Il est, en 2005, l'initiateur de l'opération « Robotcaliser - Robotiser pour ne pas délocaliser » et porteur du dispositif ROBOT Start PME qui accompagne 250 PMI dans l'acquisition de leur premier robot. Il a lancé en 2012 l'action *Productivez ! - Réindustrialisez* grâce aux machines et technologies de production. En juillet 2015, il a été l'un des membres fondateurs de l'Alliance Industrie du Futur à laquelle l'État a confié la mise en œuvre du plan du même nom.

www.symop.com